



Trait d'Union 61

Nouvelles de l'Office

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | juin 2017

Contenu:

Editorial

Editorial	3
-----------	----------

Rapport d'activité

Rapport d'activité 2016 (1ière partie)	5
--	----------

Diplômes

L'Association des jardins familiaux « Blumenfreunde » avec ses activités pour les abeilles à Vienne (A) a reçu le diplôme pour des projets innovants	8
--	----------

L'association des jardins familiaux « Zur grünen Insel » à Brême (D) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique et des activités sociales	13
---	-----------

L'ensemble de jardins familiaux « de Driehoek » à Utrecht (NL) a reçu le diplôme pour des activités sociales	15
--	-----------

L'histoire de l'Office International

Historique de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux 1926 – 2016	17
--	-----------

Sujet d'actualité

Suisse: La situation en Suisse et les services offerts par la fédération suisse des jardins familiaux à ses membres	21
---	-----------

Informations des fédérations

Allemagne : La contribution des jardiniers associés pour la sauvegarde de sols opérationnels	23
--	-----------

Grande- Bretagne : Jardin communautaire de Langley Park	25
---	-----------

Suède : Une Certification écologique des associations suédoises de jardins familiaux	26
--	-----------

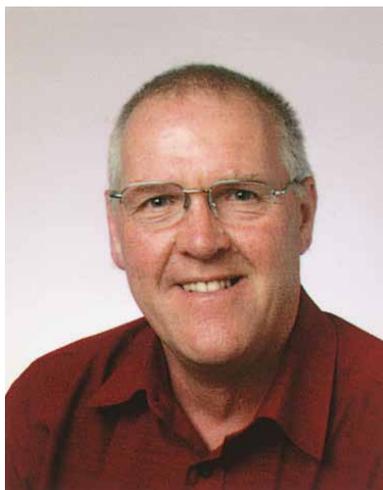
Adresses	28
----------	-----------

Impressum	29
-----------	-----------

Editorial

Walter Schaffner

ancien Président de la Fédération suisse des jardins familiaux



Walter Schaffner

Le 20 mai, lors de l'Assemblée des délégués à Saint-Gall, ma ville natale, je n'ai pas demandé le renouvellement de mon poste de Président de la Fédération après 12 ans de mandat et 28 ans de travail au sein de la Fédération, et j'ai passé la main à mon successeur Christophe Campiche, qui a été élu en tant que président désigné il y a deux ans à Riehen. Durant ces 28 ans j'ai occupé différentes fonctions au sein du Comité central et maintenant il est temps de me retirer. Au cours de ma période présidentielle nous avons été en mesure d'introduire un certain nombre d'innovations. Les règlements, un site web avec App pour notre revue « le jardin familial », la deuxième édition de notre brochure «En harmonie avec la nature», un lobbying des conseillers nationaux et des états, pour ne citer que les plus importants. On ne fait pas ça tout seul. Seulement avec une équipe solide, il a été possible de faire ce travail approfondi. Tout ne s'est pas toujours déroulé comme souhaité. Des erreurs ont aussi été commises pendant ces

années de fonction, et je vous prie de m'en excuser. Il existe un dicton: « Où les gens travaillent, il y a des erreurs ».

J'ai repris la présidence en 2005 à Frauenfeld. Mon vœu a toujours été de pouvoir passer la main en Suisse orientale. Grâce à l'organisation de l'assemblée des délégués en 2017 par le comité central des jardins familiaux de Saint-Gall, mon vœu est devenu réalité – merci beaucoup.

Au cours des deux dernières années, le Comité s'est également occupé de l'avenir de notre Fédération. Sur la base d'une analyse de la Fédération par l'entreprise EMHO Management AG à Alpnach, nous avons cherché des structures plus efficaces pour notre organisation. Nous voulons mettre quelques bonnes idées en pratique, entre autres, la création d'un organe de contrôle externe et donner plus de responsabilités et des pouvoirs accrus aux représentants régionaux.

Nous avons élaboré ce projet au cours de six réunions du comité directeur, quatre du comité central, et une dans le groupe de travail pour la révision des statuts.

Les problèmes de résiliation d'ensembles de jardins familiaux, dont nous sommes informés, sont presque devenus un sujet permanent. A Berne, „Viererfeld“, un espace vert situé dans la zone agricole et qui abrite également des jardins familiaux, doit faire place à la construction de logements. La société de jardins familiaux Brückfeld concernée a fait équipe avec divers partis et organisations afin de pouvoir mener une

bonne campagne contre la votation de ce projet. Notre Fédération a apporté son soutien avec une contribution financière du fonds de solidarité. L'ensemble de jardins familiaux zurichois de „Vulkan“ du FGV Altstetten-Albisrieden est également menacé de perdre des parcelles de jardin. Ici, la nouvelle patinoire du ZSC doit être construite. Nous avons aussi soutenu financièrement cette association par une contribution du fonds de solidarité et nous avons également été présents lors de la conférence de presse organisée dans l'ensemble de jardins. En Suisse centrale les baux des jardins et les règlements de construction ont été renouvelés et sont en vigueur. Dans la ville de Saint-Gall trois ensembles sont également concernés. Ils doivent faire place à des constructions dans les deux à quatre prochaines années. Ici, des aires de remplacement sont proposées, mais le concept des jardins familiaux de 2006 de la ville sera révisé et des perspectives désagréables se profilent.

Nous constatons de plus en plus avec plaisir que des familles plus jeunes trouvent à nouveau l'accès au jardinage. A l'heure actuelle, il y a de nouveau des listes d'attente. Les comités des sections et les associations sont sollicités à cause de l'exploitation de parcelles par les preneurs de bail et doivent aussi souvent prononcer des résiliations de bail. En outre, eux aussi ont de gros problèmes de personnel. Qui, aujourd'hui, est encore disposé à assumer une fonction? Nous avons longtemps cherché des successeurs pour certains représentants régionaux, même des appels dans la revue le „Jardin familial“ ont été nécessaires. C'est un problème permanent

auquel le Comité central devra faire face intensivement à l'avenir. Le Comité central de notre Fédération est malgré plusieurs démissions – que ce soit pour des raisons d'âge ou de nombreuses années d'activités au sein du Comité central – aujourd'hui à nouveau au complet. Encore et encore, des associations quittent la Fédération, pas volontairement mais parce que leur terrain doit faire place pour des constructions et qu'il n'y a pas de terrain de remplacement à disposition.

Dans la presse, au cours des deux dernières années, des informations positives sur le mouvement des jardins familiaux sont parues. Aussi à Radio DRS quelques bonnes émissions ou des interviews ont été diffusés. Il n'en a pas toujours été ainsi. Nous sommes de plus en plus sollicités pour des informations.

Notre projet de construire un lobbying lors des élections fédérales à l'automne 2015 a bien démarré, mais ne doit pas être négligé à l'avenir. Le but est de trouver des hommes/femmes politiques au niveau cantonal et fédéral qui soutiennent notre mouvement, en particulier dans les questions d'aménagement du territoire ou lors des modifications des plans directeurs. Les discussions avec les femmes et hommes politiques sont

toujours importantes pour nous. Ce contact doit être entretenu de façon intensive par nos représentants régionaux. Nous devons aussi essayer de maintenir et d'intensifier la coopération avec d'autres organisations et associations poursuivant les mêmes buts. Nous ne pouvons pas refuser une coopération et poursuivre seuls le chemin vers l'avenir. Avec des synergies communes, nous pouvons profiter l'un de l'autre. La collaboration avec VdGV a quelque peu diminué, mais est encore intacte, et nous travaillons à nouveau plus étroitement avec Bioterra. Le FiBL a effectué une étude dans les villes de Lucerne, Lausanne, Bâle et Saint-Gall. Vous trouvez les rapports sur notre site web. Nous menons de plus en plus de discussions avec ProNatura, ProSpecieRara et la protection des oiseaux. En ce qui concerne l'application du Protocole de Nagoya, ratifié par la Suisse, en 2020, le thème de la „biodiversité“ nécessite toute notre attention. Dans ce domaine, les associations et notre Fédération auront à l'avenir beaucoup à faire.

Nous avons pu donner des informations importantes à l'Office International grâce à nos liens avec des écoles supérieures techniques et les réunions des réseaux suisses. La plus importante était le projet «Cost». Grâce à ces informations, l'Office a participé

régulièrement avec plusieurs pays aux réunions Cost. La dernière réunion a eu lieu à Bâle. Grâce à la participation de l'Office et de quelques ligues, nous avons pu contrôler ce qui a été recueilli et publié sur le mouvement des jardins familiaux. Les résumés qui sont déjà disponibles en trois langues peuvent être importants pour l'avenir de notre mouvement. C'est pourquoi il est important que les informations des ligues individuelles affiliées soit transmises à l'Office.

Je tiens à remercier mes collègues du Comité directeur et du Comité de la Fédération pour la bonne collaboration qui a été la nôtre pendant les années passées. Mais je ne voudrais pas omettre de remercier chaleureusement le comité de l'Office International pour l'excellente collaboration durant mon mandat. Je remercie spécialement la secrétaire générale Malou Weirich pour la bonne collaboration et les nombreuses années de contact personnel, aussi sur le plan privé. J'espère que nous pourrions continuer à les maintenir. Je remercie également tous les présidents des ligues affiliées à l'Office International pour la collaboration. Je souhaite le meilleur pour l'avenir à l'ensemble de l'Office. Le travail ne va pas vous manquer, j'en suis sûr, de nouvelles tâches vous attendent.

Rapport d'activité

(1^{ère} partie)



Le comité exécutif se réjouit de vous présenter le rapport d'activité pour l'année 2016.

Activités internes

Depuis la dernière assemblée statutaire le comité exécutif s'est réuni le 16 août et le 26 novembre 2016 et se réunira encore le 5 mars 2017.

a) Travaux du comité exécutif et de l'assemblée générale

Travaux du comité exécutif

Le comité exécutif est conscient de l'importance d'une meilleure visibilité de l'Office et a en conséquence discuté entre autres les thèmes suivants afin de pouvoir soit présenter à l'assemblée générale les détails nécessaires pour prendre une décision adéquate, soit pour exécuter les décisions prises de la meilleure façon possible:

- Le comité exécutif a constaté que les critères pour demander un soutien du fonds de solidarité ne tenaient plus compte de la situation actuelle. Le texte a été modifié et un nouveau projet a été soumis à l'assemblée générale.
- En plus le comité exécutif s'est occupé de la problématique de l'avenir de l'Office et de sa situation financière. Il a été décidé de

demander à l'assemblée générale de discuter cette problématique au cours de l'assemblée générale du mois de mars 2017.

- Le comité exécutif a pris les mesures nécessaires pour rééditer la brochure d'information et pour finaliser une nouvelle brochure concernant la thématique des enfants et de la nature, ainsi que pour terminer la brochure concernant les projets innovants.
- Sur proposition de la fédération allemande il a été décidé de proposer à l'assemblée générale „d'internationaliser“ la brochure allemande concernant la thématique du sol.
- En outre, le comité exécutif a proposé à l'assemblée générale d'éditer le Trait d'Union quatre fois au lieu de seulement deux fois par an afin de pouvoir nouer et maintenir un contact plus étroit avec les jardiniers nationaux.
- Le comité exécutif était aussi d'avis qu'on devait continuer à actualiser régulièrement le site internet et qu'il fallait redemander aux fédérations de fournir plus de contributions.
- Le comité exécutif a constaté une fois de plus que le forum internet ne fonctionne pas. Voilà pourquoi cette problématique devra être rediscutée en assemblée générale et il faudrait essayer d'ouvrir le forum internet aux conseillers en jardinage.
- Le comité exécutif a considéré de célébrer le 90^{ème} anniversaire de l'Office en même temps que le congrès international à Vienne, c'est-à-dire au courant de la cérémonie d'ouverture du congrès. La fédération autrichienne a proposé de faire une brochure contenant l'histoire de l'Office de 1926 à 2016 et de la publier à l'occasion de cet anniversaire. Le professeur KATSCH s'est déclaré d'accord à écrire la troisième partie de l'histoire de l'Office, c'est-à-dire de 1980 à aujourd'hui. Ainsi une troisième partie de l'histoire de l'Office pourrait paraître (les parties 1 et 2 ont déjà été publiées par le musée allemand des jardins familiaux). Il faudrait encore clarifier avec le musée allemand des jardins familiaux si l'on pourra réunir les deux parties existantes et la troisième partie dans une édition unique.

- Parallèlement à cette brochure, il faudrait présenter dans les prochains numéros du Trait-d'Union un aperçu de l'historique de l'Office.
- Après une réunion d'Hervé BONNAVAUD et de Malou WEIRICH avec les représentants du commissaire VELLA, les renseignements reçus ont été discutés d'une façon approfondie. Il a été proposé à l'assemblée générale de participer aux consultations des citoyens, et les fédérations ont été sollicitées pour s'occuper des réponses à donner dans les domaines suivants : climat, environnement, politique régionale, jeunesse et éducation.
- Après de longues recherches et discussions il a été décidé de ne pas rechercher pour le moment une affiliation de l'Office au Bureau Européen de l'Environnement.
- Le comité exécutif a pris les mesures nécessaires afin que l'Office puisse participer une nouvelle fois en 2017 à la Semaine des alternatives aux pesticides. Une proposition de texte a été élaborée et a été envoyée aux fédérations pour la corriger et la compléter afin que le texte puisse être adopté au cours de l'assemblée générale du mois de mars 2017.
- Les membres du comité exécutif étaient cependant d'avis que l'Office ne disposait pas des moyens nécessaires (scientifique pouvant accompagner les travaux, fédérations pouvant accueillir les étudiants, et les moyens pour payer les 1.000 £ annuels à cause de sa situation financière difficile) pour participer comme partenaire à une étude scientifique concernant le climat et la multiplication des jardins en milieu urbain. L'Office a également été sollicité pour participer à un réseau concernant la planification urbaine et à un projet

« joint venture ». Ces demandes ont aussi été appréciées négativement.

- Sur proposition d'H. BONNAVAUD le comité exécutif a discuté la possibilité de ne pas traiter exclusivement lors des assemblées générales les devoirs statutaires et les activités annuelles, mais de discuter également une thématique spécifique. Ainsi en 2016 la problématique des jardins communautaires a pu être traitée.
- Le comité a encore une fois discuté la problématique concernant les jardins communautaires. En effet ces derniers se mettent de plus en plus en réseau au niveau régional et national et jouissent d'un fort soutien des autorités. Le comité exécutif proposera à l'assemblée générale que les fédérations établissent un relevé de toutes les formes de l'Urban Gardening dans leur pays. Un groupe de travail à créer devra ensuite analyser comment le mouvement des jardins familiaux devrait se positionner face à ce phénomène et faire des propositions
- Après le congrès de Vienne, le comité exécutif a discuté la procédure pour élaborer de nouvelles lignes directrices pour les conseils en jardinage. Il proposera à la prochaine assemblée générale de créer un groupe de travail à cette fin.
- Finalement le comité exécutif propose à l'assemblée générale de voir si la règle: « un pays = une fédération » reste toujours nécessaire aujourd'hui.

Activités de l'assemblée générale

L'assemblée générale a été informée des travaux du comité, les problèmes ont alors été discutés et les décisions nécessaires prises:

- Le règlement amendé pour le fonds de solidarité a été adopté à l'unanimité sur proposition du comité exécutif.
- La proposition de discuter l'avenir idéal et financier de l'Office a été discutée et il a été décidé à l'unanimité de discuter cette problématique au cours de l'assemblée générale du mois de mars 2017.

Après discussions au cours de l'assemblée générale du mois d'août il a été décidé, suite au souhait exprimé par la fédération danoise, de discuter cette problématique aussi au cours de la session d'étude 2017 au Danemark et si nécessaire, encore au cours de la session d'étude 2018 en Belgique.

H. BONNAVAUD, puis la nouvelle direction de la fédération française, ont retenu comme sujet du congrès 2019: „Le sol en partage, le sol dans tous ses états“. Cette thématique devrait être discutée au cours des sessions d'étude 2017 et 2018 afin de préparer le congrès, de sorte qu'en 2019 les conclusions en découlant pourront être adoptées.

L'assemblée générale décide de discuter au cours des sessions d'études 2017 et 2018 aussi bien la problématique de l'avenir de l'Office que la problématique des sols.

- L'assemblée générale a décidé de faire une réédition de la brochure d'information, de terminer les brochures concernant les enfants et la nature respectivement les projets innovants. Il a été décidé d'élaborer une brochure concernant la thématique du sol.
- Il a été décidé d'ouvrir le forum internet pour les conseillers en jardinage. Le mot de passe nécessaire a été envoyé aux fédérations. Les mots de passe généraux leur ont

encore une fois été transmis afin que chaque fédération ait accès au forum.

- L'assemblée générale a décidé de ne pas éditer le Trait d'Union quatre fois, mais trois fois par an et de vérifier ultérieurement s'il faut continuer cette pratique. En conséquence, en coopération avec la firme MAYERHOFER, le Trait d'Union a pu paraître en 2016 trois fois dans des éditions très bien réussies. La brochure d'information a pu être rééditée une troisième fois pour le 38ème congrès international. A la fin de l'année, la brochure concernant les enfants et la nature a été publiée en allemand, français et anglais. La brochure concernant les projets innovants paraîtra probablement début 2017.

- Après le rapport du comité exécutif, la coopération avec l'Union européenne a été discutée de façon approfondie.

Il a été constaté que la Commission européenne ne peut pas légiférer dans les domaines qui

concernent les jardiniers associés. Il ne s'agit que de domaines dans lesquels la Commission peut proposer des directives ou des politiques-cadre qui devront ensuite être transposées au niveau national.

En plus, les décisions au niveau communautaire doivent être prises majoritairement. Or l'Union Européenne compte 28 pays membres et nous n'avons des jardiniers associés que dans dix d'entre eux.

Il a été envisagé de demander aux députés nationaux au Parlement Européen de soutenir notre démarche pour intégrer les jardins familiaux dans la politique-cadre concernant les infrastructures vertes.

Il faudra aussi continuer à envoyer des documents concernant nos activités pour maintenir « la pression ».

- Au cours de l'assemblée générale du mois de mars 2016 la thématique des jardins communautaires

a été discutée sous la présidence de scientifiques de l'action Cost. Cette problématique devra aussi à l'avenir retenir toute notre attention afin de nous positionner correctement.

- Lors de l'assemblée générale du mois d'août la fédération suédoise s'est présentée avec ses services fournis aux jardiniers associés, leurs problèmes et leurs défis. Il a été décidé qu'il faudra à l'avenir avoir au cours de chaque assemblée générale une telle présentation. Au mois de mars 2017 la fédération luxembourgeoise se présentera.
- L'assemblée générale a suivi les informations régulières reçues de la fédération allemande sur la présentation du mouvement allemand et international des jardins familiaux lors de l'IGA 2017 à Berlin. Les manifestations ayant lieu du 18 au 20 mai 2017 seront le point phare pour les jardiniers associés.

A suivre

L'Association des jardins familiaux « Blumenfreunde » avec ses activités pour les abeilles à Vienne (A) a reçu le diplôme pour des projets innovants

L'Association des jardins familiaux « Blumenfreunde » du 21ème arrondissement de Vienne, Autriche, a toujours compté un apiculteur dans ses rangs et possède une ruche quasiment depuis la fondation de l'association.



Les jardiniers amateurs et, en particulier le comité, ont de tous temps, apprécié le travail de leur apiculteur, les abeilles leur garantissant des récoltes généreuses notamment en période de disette.



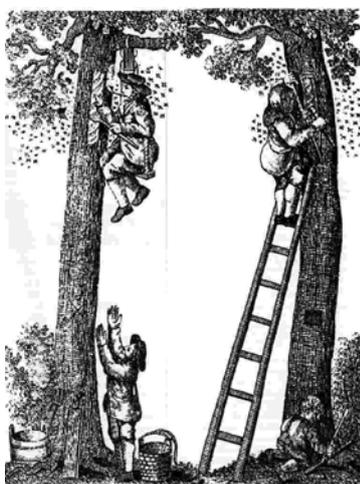
Et soudain tout le monde se mit à parler des abeilles. Depuis, les médias regorgent d'articles sur la lutte pour la survie des abeilles. Et naturellement, de nouveaux amis des abeilles ont fait leur apparition et ont fondé une multitude d'associations saluées avec enthousiasme par le public et louées par les médias, comme les apiculteurs des villes, les apiculteurs de la campagne et Dieu sait quel autre nom ils ont pu se donner.



Seules les associations comme celle, justement, des jardins familiaux « Blumenfreunde » n'ont jamais été et ne sont citées que rarement. Et les subventions, dont certaines sont loin d'être négligeables, ne sont allouées qu'à des personnes, entreprises et associations médiatisées sachant bien se vendre.



Les abeilles sont plus vieilles que les Hommes. Les traces des premières abeilles mellifères ont été découvertes dans de l'ambre vieille de 50 millions d'années. Lorsque les Hommes se sont développés, il y a 5 millions d'années, les colonies d'abeilles mellifères existaient déjà. Pendant l'Âge de pierre, le miel était une source d'énergie convoitée. Le plus ancien document, une peinture vieille de 10 000 ans trouvée dans une grotte en Espagne, montre des « chasseurs de miel » au travail. Dans nos régions, l'apiculture a connue son apogée au Moyen-âge. La corporation des cueilleurs de miel, qui s'affairaient dans les forêts sur les « arbres à abeilles », bénéficiait de privilèges particuliers.



Si les colonies d'abeilles étaient auparavant abritées dans des troncs d'arbre, des paniers, puis des ruches avec rayons fixes, le XIX^e siècle vit l'apparition du cadre avec rayon amovible.

De nombreuses découvertes et évolutions ont marqué cette époque. Grâce à la découverte de l'extracteur de miel, les rayons peuvent être réutilisés après la récolte du miel.



Revenons à notre association des jardins familiaux « Blumenfreunde »: l'ancienne maison des abeilles (un ancien abri de jardin) ne pouvant plus être rénovée, l'association prit la décision de construire une nouvelle villa pour les abeilles.



Ensemble, nous avons posé les fondations et la dalle.



Après la pose du sol ...



... il a fallu ériger l'ossature ...



... et poser les planches du toit.



Puis ce fut au tour du revêtement bitumé du toit et du montage de la porte d'entrée, ...



... et enfin l'habillage des murs.



Et le travail, ça donne soif !



La première fenêtre est posée et s'imbrique parfaitement ...



... et voici le résultat une fois la villa des abeilles terminée et les premières colonies installées.



Bon, à l'intérieur, le rangement laisse encore à désirer, mais les abeilles, l'apiculteur, les membres et le comité sont heureux ...



... car maintenant la destruction de l'ancien abri peut commencer.



Et surtout, l'apiculteur peut recevoir les premiers visiteurs, ...



leur expliquer son travail, ...



... et leur permettre de goûter le miel prélevé directement sur un rayon.



On voit bien, sur la dernière photo, à quel point les abeilles de l'association des jardins familiaux « Blumenfreunde » sont gentilles : aucun visiteur n'a été piqué.

L'association des jardins familiaux « Zur grünen Insel » à Brême (D) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique et des activités sociales



Les jardins familiaux « *Zur grünen Insel* » regroupent les membres d'une association comptant près de 100 jardins. Du fait de leur emplacement géographique idéal, ils constituent le poumon vert du triangle formé par les trois quartiers de Horn, Oberneuland et Borgfeld de la ville de Brême. L'association a été fondée en 1969 et combine des jardins familiaux et des zones de parc. Outre les avantages que représente l'exploitation des jardins familiaux pour l'espace urbain en général, ceux-ci ont également permis de créer un espace commun pour les habitants des quartiers environnants. Les allées du terrain de l'association sont empruntées par les écoliers et les travailleurs, qui profitent d'un raccourci pour leurs trajets quotidiens leur permettant de renoncer à la voiture, et constituant ainsi un parcours respectueux de l'environnement.

Le site de jardins familiaux en soi se distingue par la présence d'un peuplement unique d'arbres très rares dans les espaces verts publics de Brême. Des essences d'arbres pionnières y ont à peine été plantées. Des chênes et des hêtres bordent les voies et les jardins. La partie souvent ombragée du site est cependant complètement consacrée au jardinage, conformément à la loi fédérale allemande sur les jardins familiaux. Les jardiniers ont complètement renoncé à l'utilisation d'engrais et de désherbants chimiques.

Le site des jardins familiaux est attenant à une école maternelle et primaire, et offre ainsi aux enfants du village de fantastiques possibilités de découverte de la nature, de vastes espaces verts et un environnement agréable.

Le site est fortement ancré dans le quartier de Brême-Horn, mais l'association et la vie associative ont aussi des effets positifs sur tous les quartiers environnants. Ainsi, on se soutient entre voisins : les experts de l'association notamment, conseillent les propriétaires de jardins privés pour un jardinage écologique et durable ; les outils de jardinage sont prêtés, et quand, par ex. pour des raisons d'âge ou de santé, la taille des haies ne peut pas être effectuée, les jardiniers attrapent volontiers leurs cisailles pour donner un coup de main.

Dans la ville-état de Brême, le sol est une ressource très rare et donc très convoitée. Les quartiers résidentiels manquent souvent d'espaces extérieurs, et les enfants manquent d'espace pour se défouler. Les surfaces communautaires de l'association des



jardins familiaux « Zur grünen Insel » offrent plusieurs vastes terrains pouvant être utilisés par les enfants du voisinage pour se défouler, les gens viennent promener « le meilleur ami de l'homme » et nombreux sont les habitants à venir se retrouver pour papoter assis sur les bancs de l'association. Enfants, parents, jeunes et moins jeunes, des personnes de tout âge et toutes origines se retrouvent pour du jardinage, mais aussi pour des moments de convivialité dans le quartier et de rencontres dans les jardins familiaux « *Zur grünen Insel* ».

L'entretien des espaces verts communs est réparti entre les services municipaux de Brême et les utilisateurs des jardins familiaux. Aucune négligence n'est à constater en termes d'entretien et de soin. Le très bon emplacement du site des jardins familiaux motive les jardiniers associés à trouver des pratiques innovantes. Dans l'espace vert collectif, une jardinière a ainsi créé un parterre de fleurs là où des arbustes bloquaient auparavant l'accès et où un dépôt d'ordures aurait pu se créer. Outre le travail communautaire et l'exploitation de

sa propre parcelle, c'est elle qui s'occupe de l'entretien de cette surface de près de 500 m². De nombreux passants étonnés adressent des regards surpris et ravis à cette jardinière et la remercient ainsi.

Les membres de l'association organisent des activités communes, comme un marché à Pâques et à Noël. Il existe également un groupe de marche nordique, un festival d'été, une fête pour les enfants et deux événements organisés dans le FlorAtrium sont directement organisés par une équipe dédiée : la « Journée du jardin » de Brême, et le marché d'automne qui accueillent près de 30 exposants. Pour tous les événements, on fait appel au réseau de voisins et voisines du quartier, on lance des invitations personnelles et on propose des offres spécialement dédiées aux enfants et seniors afin que personne ne se sente oublié.

En bref : l'association allie une exploitation écologique exemplaire du site qu'elle gère et un fort engagement social.

L'ensemble de jardins familiaux « de Driehoek » à Utrecht (NL) a reçu le diplôme pour des activités sociales



Cette association investit de grands efforts pour mettre les réfugiés/demandeurs d'asile en contact avec un phénomène typiquement néerlandais/nord européen : associations et bénévolat. L'initiative de l'association a également attiré l'attention du ministre des affaires sociales. Malgré toute la bureaucratie qu'elle devait affronter, l'association a tenu bon.

Le lundi, 1er février le ministre des affaires sociales Monsieur Asscher s'est rendu pour une visite de travail dans l'ensemble de jardins familiaux organiques de Driehoek à Utrecht. Le ministre désirait que les demandeurs d'asile puissent travailler rapidement en tant que bénévoles. Jusqu'à présent l'agence d'assurance des employés (UWV) a mis approximativement cinq semaines pour prendre une décision d'autorisation. Le ministre demande que la durée du traitement du dossier soit réduite à une ou deux semaines. A son avis il est vital que les réfugiés aient rapidement la possibilité de s'adonner à un travail bénévole, par exemple en travaillant dans la nature ou en organisant des jeux pour des personnes âgées. Pour cette raison le ministre a visité la Zuylenste- de Residential Care Home à Overvecht et l'ensemble de jardins familiaux De Driehoek.



Depuis 2014 un certain nombre de demandeurs d'asile ont passé les lundis matins dans l'ensemble de jardins familiaux. Après de longues négociations avec l'agence d'assurance

- et avec le support de la fédération nationale des jardins familiaux, - une autorisation formelle a été accordée à l'association malgré un rejet initial. Les demandeurs d'asile ont reçu l'autorisation d'aider au maintien général de l'ensemble (enlèvement des mauvaises herbes) et au maintien des talus boisés (coupe des arbres et arbustes). Ils peuvent aider les jardiniers âgés ou handicapés pour des travaux plus durs (par exemple pour tamiser le composte et le transporter avec une brouette vers le jardin). Cette occupation bénévole n'est pas pour l'association une forme de travail qui serait autrement exécuté par des employés payés. Les bénévoles n'ont pas le droit de remplacer des travailleurs salariés.

L'agence d'Utrecht pour le bénévolat sert d'intermédiaire. Elle recrute les personnes intéressées au centre pour demandeurs d'asile, les convoie par bicyclette à travers la ville jusqu'à l'association De Driehoek et ensuite les ramène au centre. Ce transport en bicyclette est aussi quelquefois assumé par des représentants de l'association des jardins familiaux. Les demandeurs d'asile savent qu'il y a toujours quelqu'un pour leur souhaiter la bien-

venue à la porte de l'ensemble et de faire le trajet avec eux. Chaque mois, si nécessaire, l'agence du bénévolat essaie de trouver un nouveau groupe de volontaires garantissant ainsi la continuité du service. Ceci a comme conséquence que le processus de recrutement n'incombe pas à l'association des jardins familiaux. Les jardiniers associés sont évidemment responsables pour la supervision du travail à exécuter dans l'ensemble.

Normalement les nouveaux bénévoles arrivent le matin et on leur fait visiter d'abord l'ensemble. Les demandeurs d'asile ont peu ou pas de connaissances du système des jardins familiaux et ne connaissent pas non plus le phénomène d'un travail bénévole pour le bien public (travail non payé). Ils sont présentés aux jardiniers qui sont sur le site et ils ont la possibilité de s'entretenir avec eux en néerlandais, anglais ou par gestes. Après on leur sert une tasse de café/thé et ensuite ils travaillent sous la supervision d'un petit groupe de jardiniers associés. Ils reçoivent des instructions pour enlever les mauvaises herbes, ratisser ou couper les arbres. Ils apprennent également les noms des fruits et des légumes en néerlandais

et quelquefois ils rentrent avec quelques fruits et légumes offerts par les jardiniers.

C'est une situation gagnant-gagnant pour tous. Les demandeurs d'asile renforcent le nombre restreint des volontaires sur place pour le maintien de l'ensemble, ce qui est fort apprécié. Ils aident à embellir les jardins et offrent aux jardiniers associés la possibilité de faire la connaissance des réfugiés et de les comprendre dans un environnement agréable. Pour les demandeurs d'asile c'est une introduction agréable à un phénomène typiquement néerlandais. Ils nouent contact avec des néerlandais et ils ont l'impression de faire quelque chose d'utile pendant qu'ils attendent la fin de leur procédure d'asile. En plus ils peuvent ainsi échapper à la routine et à l'ennui qui existent souvent dans le centre des demandeurs d'asile en s'adonnant à une agréable activité en plein air.

Ce serait une excellente idée si plus d'associations des jardins familiaux pouvaient unir leurs forces avec les agences du bénévolat pour encourager les demandeurs d'asile à travailler comme bénévoles dans nos jardins.

Historique de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux 1926 – 2016

4^{ème} partie Malou Weirich

Le développement de 1947 à aujourd'hui

Après 1947, le mouvement des jardins familiaux devait se réinventer afin de faire face aux nouveaux défis et de prendre en considération les changements dans les villes et la société. Cette évolution sera maintenant analysée dans plusieurs numéros. Les thématiques discutées, le développement interne de l'Office et la coopération avec les organisations internationales avec leurs succès et problèmes, seront analysés.

1) Les thématiques

Les sujets qui ont été traités par l'Office et par les fédérations nationales reposent sur l'évolution de la société et des villes en Europe : reconstruction après la guerre, boum des années 60 glorieuses, prise de conscience et sensibilisation des hommes pour la protection de la nature et de l'environnement, santé, pour ne nommer que ces quelques-uns.

Les problèmes et les buts des fédérations étaient partout les mêmes, et au niveau national et international ces problèmes et défis étaient discutés et traités.

D'abord les thèmes étaient discutés dans des cycles de congrès. Plus tard, des séminaires et sessions d'étude ont été introduits afin de préparer de façon approfondie un sujet de congrès et de pouvoir ensuite clôturer les discussions menées lors du congrès à venir.

a) Le jardin familial, un moyen de soutien matériel

Lors de la création de l'Office, le jardin familial était destiné avant tout à permettre à l'ouvrier de cultiver des légumes et d'enlever la pression sur le budget familial par un apport en nourriture.

Ce thème du jardin familial en tant que source nourricière restait actuel jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

Plus tard, l'aspect économique de la culture de légumes et de fruits pour la nourriture de la famille a encore été traité lors du congrès international de 1998 à Bruxelles.

Une comparaison a été faite entre le coût des légumes cultivés soi-même et le prix de ces légumes achetés au supermarché. La conclusion en était que non seulement les légumes cultivés soi-même étaient plus sains, mais aussi moins chers. En effet, on économise 368 € par are si l'on cultive les légumes soi-même et qu'on n'a pas besoin de les acheter.

L'accent du jardin familial se déplaçait néanmoins lentement du facteur matériel vers le facteur d'une occupation bienfaisante des loisirs et ensuite vers la protection de la nature et de l'environnement ainsi que vers le développement durable. L'intensité de cette modification était différente suivant les fédérations. La fonction sociale du mouvement des jardins familiaux et les problèmes y rattachés n'ont pourtant jamais été négligés.

Aujourd'hui la culture de légumes est de nouveau d'actualité aussi bien à cause de la crise économique qu'à cause de la prise de conscience des gens pour une nourriture saine.

b) Le jardin familial, un moyen de développement personnel et de développement de la famille

Après la deuxième guerre mondiale, le jardin familial était surtout considéré comme un moyen pour le développement libre personnel et pour la reconstruction de la famille.

5 congrès, Londres 1949, Luxembourg 1951, Amsterdam 1953, Vienne 1955 et Bruxelles 1958 essayaient de définir les nouveaux besoins des gens et ont mis l'accent principal sur la fonction sociale et humaine des jardins familiaux. Les délégués étaient d'avis que le contact avec la terre permettait de rétablir la balance corporelle, morale et spirituelle des gens qui avait été énormément abîmée au cours de la guerre.

Lors de deux congrès additionnels, Bâle 1980 et Stockholm 1990, les thèmes de la fonction sociale des jardins familiaux et de l'évolution sociale dans notre société étaient traités une nouvelle fois. De plus en plus, les fédérations et associations des jardins familiaux n'interprétaient plus leur mission de façon étroite, c'est-à-dire exclusivement limitée à leurs membres, mais dans un sens plus large. On prenait soin d'aménager les ensembles de telle façon et d'organiser les activités de sorte que

les enfants, les handicapés, les personnes âgées, les migrants, pouvaient également être intégrés dans les ensembles de jardins familiaux.

Un diplôme pour des activités sociales a été créé en 2010 afin de reconnaître et de récompenser toutes ces activités et de motiver les jardiniers d'entreprendre des projets similaires. Une brochure « La responsabilité sociale des jardiniers associés » ainsi que deux brochures concernant la thématique « des jardins familiaux et des enfants » ont été publiées.

c) Le jardin familial, un moyen pour une occupation bienfaisante des loisirs

Lorsque le temps de travail a été massivement réduit et que naissait la société des loisirs, l'Office International était une des premières organisations au niveau international qui s'occupait de cette problématique et analysait ce problème dans son ensemble.

L'abbé Lemire avait déjà constaté lors du congrès de 1927 que le législateur devait intervenir pour libérer l'ouvrier des méfaits d'un travail qui par sa continuité et sa durée était tyrannique. La journée de travail de 8 heures, la semaine de 40 heures et les retraites obligatoires étaient alors introduites. C'est ainsi que les loisirs ont été créés et il fallait trouver les moyens pour les occuper utilement. On citait dans ce contexte le sport, les occupations de loisirs, la formation continue etc.

Ces différentes possibilités d'occuper le temps libre étaient adaptées pour certains, mais non pas pour tous. Les jardiniers associés étaient d'avis que le jardin familial était la seule possibilité d'une occupation bienfaisante des loisirs qui était adaptée pour tous. Au jardin familial une personne peut en effet retrouver sa personnalité libre, dégagée de toute contrainte.

Ce sujet a été discuté pour la première fois à Dortmund en 1959. A la fin de ce congrès, un appel pressant a été

adressé à toutes les autorités nationales. On soulignait que la réduction du temps de travail ne pourrait être une étape vers le progrès social que si le temps de loisir qui en découlait était bien utilisé. La résolution du congrès retenait que la possibilité de cultiver un jardin était un moyen idéal pour utiliser le temps libre de façon bienfaisante et d'améliorer ainsi la santé morale et physique de la population.

Cette thématique était encore discutée au cours des congrès de Genève 1961, Paris 1963, Copenhague 1965, Birmingham 1976 et Bruxelles 1982.

Encore aujourd'hui, la problématique des loisirs bienfaisants n'est pas complètement résolue. Les gens ont de plus en plus – de façon volontaire ou involontaire – de loisirs. Les offres pour s'occuper au cours de ce temps libre augmentent continuellement. Sont-elles pourtant toujours dans l'intérêt des gens ? L'essence de l'homme ne consiste-elle pas dans la possibilité de prendre soi-même des initiatives, de créer soi-même quelque chose librement ? Est-ce que le jardin familial n'est pas encore aujourd'hui le moyen qui permet à l'homme de se développer librement et comme il l'entend durant son temps libre ?

Est-ce que le développement de nouvelles formes de jardins (Community Gardens, jardins interculturels) n'est pas la preuve que le potentiel social du jardin familial n'est pas encore complètement reconnu et pas pleinement mis en pratique ?

d) Les jardins familiaux, une zone verte urbaine est un élément nécessaire des infrastructures vertes urbaines.

L'abbé Lemire avait déjà retenu en 1920 par écrit ses idées concernant les jardins ouvriers et l'urbanisme.

Dans les années soixante, on constatait un développement rapide de mégapoles avec leurs gratte-ciel et le risque de voir l'homme étouffé par

le goudron et le béton. Tous les terrains vagues constructibles disparaissaient, le prix des terrains augmentait régulièrement. Et malgré tout, des zones vertes devaient être maintenues dans les villes. Très rapidement, on a pris conscience que les jardins familiaux devaient assumer un rôle dans ce développement des villes.

Voilà pourquoi à travers toute l'Europe on ouvrait les ensembles de jardins familiaux pendant la journée afin de partager ainsi nos oasis vertes avec les autres citoyens. Les jardins familiaux ne pouvaient plus servir exclusivement les jardiniers associés. Les jardiniers associés devaient faire leur contribution pour le voisinage et la société.

Les congrès à Luxembourg en 1967, Stockholm 1970 et Vienne 1972 demandaient la prise en considération des jardins familiaux comme zone verte urbaine et exigeaient la reconnaissance de cette nouvelle fonction des jardins familiaux. Il en résultait aussi que les jardiniers associés prenaient de plus en plus conscience qu'ils devaient protéger la nature et l'environnement dans le domaine urbain. Une connexion entre la contribution des jardins familiaux à l'environnement humain et naturel dans les villes était ainsi donnée et a été développée ultérieurement.

En dépit du fait que dans certains pays les ensembles de jardins familiaux sont prévus dans les plans d'aménagement des villes, les jardins familiaux ne sont pas encore devenus partout un élément intégré des infrastructures vertes urbaines. Toutes les fédérations sont conscientes de l'importance de cette problématique et qu'il faut la discuter ensemble ; par exemple lors de la préparation du congrès international 2021 en Allemagne.

e) Le jardin familial, un moyen pour la protection de la nature et de l'environnement

Déjà lors du congrès de 1974 à Amsterdam il a été retenu que le jardin familial stimule un contact actif avec la nature et est un lieu irremplaçable pour sensibiliser les enfants pour la nature. Mais aussi les adultes doivent être sensibilisés pour les nouvelles données et les nouvelles exigences et connaissances en matière de protection de la nature et de l'environnement. Si déjà le conseiller gouvernemental Bielefeld rapporte qu'en 1910 des conseillers professionnels venaient pendant les soirées dans les jardins afin d'informer les jardiniers associés comment fertiliser correctement le jardin et leur donner des conseils en jardinage, il est aujourd'hui d'autant plus important que les conseillers modernes en matière de jardinage soient formés optimalement et connaissent bien les nouveaux domaines nécessaires des conseils en jardinage afin de sensibiliser de façon optimale les jardiniers associés.

Les congrès à Paris en 1986, La Haye 1992, Dresde 1996 et Lausanne 2000 ont traité avant tout les problématiques de la protection de la nature et de l'environnement ainsi que du développement durable.

D'un côté, les jardiniers associés étaient conscients qu'un jardinage respectueux de la nature leur apportait une nourriture saine et était un rempart contre les scandales alimentaires qui apparaissaient de façon répétée. D'un autre côté, ils étaient aussi conscients de leur responsabilité d'apporter par un jardinage respectueux de la nature leur contribution à la protection de la nature et de l'environnement ainsi qu'au développement durable.

Il était évident qu'un jardinage respectueux de la nature est une possibilité de sauvegarder la biodiversité dans le domaine urbain. Une étude allemande

réalisée en 2008 le prouve, et c'est certainement un élément à souligner, qu'on trouve dans les jardins familiaux 59 variétés de fruits, alors qu'en comparaison il n'y en a que 30 dans la production fruitière professionnelle, qu'on y trouve 114 sortes de légumes, alors qu'il n'y en a que 35 dans l'horticulture professionnelle. La comparaison des plantes ornementales est également plus favorable dans les jardins familiaux que dans les parcs urbains. Par 100 m², on trouve en moyenne 22,4 plantes dans les jardins familiaux et seulement 0,5 dans les parcs urbains.

A l'heure actuelle, une étude similaire est faite à Vienne.

Déjà en 1994, l'Office a édité une brochure sur le jardinage respectueux de la nature. Elle a été soutenue financièrement par l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe et le gouvernement luxembourgeois, afin de soutenir les jardiniers associés dans leurs efforts de jardiner d'une façon respectueuse de la nature et de les stimuler.

En plus, l'Office a publié en 2013 un Vademecum concernant les abeilles dans les jardins familiaux.

De même, un diplôme pour un jardinage respectueux de la nature a été créé en 1996 afin de soutenir les efforts des jardiniers associés et de les stimuler à avancer dans cette direction. Jusqu'à l'heure actuelle, ce diplôme a été remis 56 fois.

Mais additionnellement à tout ce qui a déjà été réalisé, il faut encore aborder les nouveaux défis. Les conseils en matière de jardinage, qui ont été discutés lors du congrès à Vienne en 2016, doivent être organisés de façon à inclure tous les nouveaux aspects et à soutenir ainsi les jardiniers associés pour répondre aux exigences d'une protection optimale de la nature et de l'environnement.

Des thèmes comme par exemple l'assainissement, la protection de la

nappe phréatique, l'utilisation parcimonieuse de l'eau, la séparation des déchets et les moyens pour éviter d'en créer, la sauvegarde des espaces verts dans les centres villes pour une bonne qualité de l'air, doivent y être incorporés.

Les conseils en matière de jardinage doivent encore en sus de ces thèmes généraux prendre en considération par exemple l'intégration, la sensibilisation des enfants pour la nature, etc.

La résolution de Vienne a retenu qu'il faut développer un nouveau module pour les conseillers spécialisés en matière de jardinage, complétant les directives existantes. Ce module devra traiter des mesures de formation continue tenant compte de la durabilité et devra être formulé de façon à pouvoir être adapté ensuite aux différentes situations nationales.

En plus, les conseillers spécialisés des fédérations devront être mis en réseau.

f) Le jardin familial, un élément de l'Urban Gardening

Des parcelles de jardins apparaissent partout. L'Urban Gardening est considéré comme un remède pour tous, une preuve, si encore nécessaire, que les gens recherchent le contact avec la terre et ont besoin d'un jardin. Or, souvent les jardins familiaux sont placés en tête de la liste pour faire place à de nouveaux projets de construction.

Depuis la fin du 19^{ième} siècle, les jardins familiaux étaient créés dans les villes afin de permettre aux gens de renouer le contact avec la terre qui a été perdu. Ils facilitent encore aujourd'hui les relations entre les personnes et donnent aux jardiniers une nourriture saine ...

Les jardins familiaux sont cultivés depuis longtemps à travers toute l'Europe d'une façon de plus en plus respectueuse de la nature, les pesticides sont proscrits et les règles d'un déve-

loppement durable sont appliquées.

Malgré tout ils sont si souvent oubliés et pas pris en considération.

Les jardins familiaux ne sont-ils donc pas un élément de l'Urban Gardening?

Au contraire, les jardins familiaux devraient être considérés comme la forme la plus durable de l'Urban Gardening.

Le problème de l'Urban Gardening a déjà été discuté au cours des assemblées générales de l'Office. Il s'agit de se positionner correctement à l'avenir, d'élaborer une stratégie commune et de faire entendre notre voix.

g) Protection juridique des jardins familiaux

Toutes les fonctions qui ont été énumérées ci-avant, qu'elles soient matérielle, sociale, de planification urbaine ou destinée à la protection de la nature et de l'environnement, ne peuvent être réalisées par les jardiniers associés que si leurs jardins sont protégés juridiquement (congrès 1961, 1963, 1965, 1976, 1982 et 1986) et s'ils sont prévus dans les plans d'aménagement urbains.

Ce sujet est encore aujourd'hui d'actualité. Ce sujet préoccupait les fédérations des jardiniers associés et l'Office depuis leur fondation jusqu'à aujourd'hui. Tout spécialement les congrès de 1984 à Copenhague et de 1994 à Vienne ont traité ce sujet.

L'Office a pu alors remettre à toutes les fédérations la traduction des législations existantes. Si les efforts pour obtenir une loi générale pour les jardins familiaux ont été couronnés de succès au Danemark, tel n'a pas été le cas au Luxembourg. En Pologne, depuis les changements politiques, la législation existante a été changée à plusieurs reprises et la situation ne paraît aujourd'hui pas encore être définitivement réglée. En Slovaquie une loi a été votée qui pourtant n'est pas fa-

vorable à la fédération. Actuellement il y a de nouveau des pourparlers en vue de l'adoption d'une loi spécifique concernant les jardins familiaux en Tchéquie.

Au cours des congrès de 1972 à Vienne et de 1974 à Amsterdam, le sujet de l'aménagement du territoire a été tout spécialement discuté. Les congrès demandaient entre autres que les jardins familiaux soient intégrés dans les plans d'aménagement urbain afin de garantir leur pérennité. Les congressistes exigeaient aussi que les autorités locales puissent être obligées de prévoir une place adéquate pour les jardins familiaux dans les espaces verts ainsi que dans les plans d'aménagement des villes. Lors des congrès de York en 2002 et de Lyon en 2005, les discussions de cette problématique ont continué.

La protection juridique, l'intégration dans les plans d'aménagement du territoire et, telle qu'expliquée sub d), l'intégration dans les infrastructures vertes des villes, ne sont pas encore réalisées partout aujourd'hui.

Dans la compétition pour pouvoir disposer de tout lopin de terre, il faut en conséquence prendre en considération encore des méthodes additionnelles comme par exemple la reconnaissance des jardins familiaux en tant que terrains de compensation écologique, l'intégration dans des itinéraires pédestres culturels, etc.

h) Regards sur les jardins familiaux

Les congrès à Cracovie en 2008, à Copenhague en 2011 et à Utrecht en 2014 ont traité la problématique de l'avenir des jardins familiaux. Il fallait trouver une réponse à la question: Comment peut-on positionner adéquatement les jardins familiaux dans notre société où chaque parcelle de terre est convoitée, et les aménager de façon attractive et innovante? Il est clair – comme il a été déjà retenu lors des congrès précédents – que

les ensembles de jardins familiaux ne peuvent plus servir exclusivement les jardiniers associés, mais que les ensembles doivent être une partie des espaces verts publics, et être ouverts pour les voisins et d'autres concitoyens. Les jardiniers doivent ainsi contribuer avec leurs projets au bien-être général (éducation des enfants pour la nature, banque alimentaire, jardins scolaires.....). Les ensembles de jardins familiaux doivent attirer l'attention des autorités. Les autorités et les concitoyens doivent réaliser la valeur des jardins familiaux pour tous.

Il faut continuer à développer le jardin familial. Il faut innover. Les jardins familiaux doivent par leur nouvel aménagement, par leurs projets, attirer l'attention des autorités, de la population et des médias. Des projets innovants ont déjà été collectionnés et mis à la disposition des fédérations. Ces projets doivent maintenant être multipliés et développés.

Les jardiniers associés doivent davantage participer à tous les niveaux à des études scientifiques (comme par exemple COST). Les scientifiques analysent d'une façon critique le mouvement des jardins familiaux. Nous devons y participer, nous devons les informer correctement et aider à banir les clichés. Mais nous devons aussi réagir à des reproches justifiés et nous améliorer.

Notre but devra être au cours des années prochaines d'être considéré comme la forme la plus durable, peut-être aussi la forme la moins coûteuse de l'Urban Gardening. Nous devons prendre en compte les nouvelles tendances afin que les jardins familiaux restent aussi à l'avenir à la disposition des prochaines générations.

A suivre

La situation en Suisse et les services offerts par la fédération suisse des jardins familiaux à ses membres

Walter Schaffner

ancien président de la Fédération suisse des jardins familiaux.



En Suisse, l'urbanisation se développe de façon plutôt hésitante jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, mais dès lors d'autant plus rapidement. Aujourd'hui, les trois quarts de la population suisse vivent dans les zones urbaines. Depuis 1970, la superficie des zones construites a presque doublé, et encore actuellement un mètre carré de sol est bétonné par seconde. De cette manière, des terrains arables sont perdus, des habitats naturels sont détruits ou coupés en petits fragments et de nombreuses espèces sont menacées.

La zone d'habitation est également un espace vital pour les animaux et les plantes: Les zones avec des espaces verts naturels et de nombreux éléments structurels peuvent

accueillir une biodiversité étonnamment élevée. Parfois, certaines espèces trouvent ici un remplacement pour des habitats qui ont par ailleurs disparu du paysage. Dans la ville de Zurich, par exemple, vivent 1200 espèces de fougères et de plantes sauvages à fleurs – ce qui représente 40% des espèces que l'on rencontre dans toute la Suisse.

Plus que partout ailleurs, la biodiversité dans les zones urbaines est soumise à l'influence humaine. Les innovations techniques, de nouveaux matériaux de construction et les méthodes de construction ainsi que les changements d'utilisation dans certaines zones peuvent très rapidement faire disparaître certaines espèces. L'urbanisation actuelle tend

à favoriser les espèces capables de s'adapter qui n'ont aucune exigence particulière pour leur espace vital. Des espèces étrangères et certaines envahissantes, les soi-disant néophytes ou Neozoen, trouvent dans les zones urbaines des conditions de vie souvent particulièrement favorables.

Les zones d'habitation sont pour la biodiversité à la fois une menace et une opportunité. Avec des mesures spéciales et bien planifiées dans les zones urbaines, les villes et les villages, une partie considérable de la flore et de la faune peuvent être sauvegardées, promues et, dans certains cas, sauvées de la disparition. Des études montrent que de nombreux objectifs de la promotion de la biodiversité sont tout à fait compatibles



avec les exigences de la population. En outre, des espèces attractives utilisées comme enseigne peuvent augmenter l'acceptation d'une conception des espaces verts urbains respectueuse de la biodiversité.

Stratégie Biodiversité Suisse et son plan d'action :

- 1) Utilisation durable de la biodiversité
- 2) Création d'une infrastructure écologique
- 3) Amélioration de la situation des espèces prioritaires au niveau national
- 4) Sauvegarde et stimulation la diversité génétique
- 5) Réexamen des incitations financières
- 6) Recensement des services écosystémiques
- 7) Développement et diffusion des connaissances
- 8) Développement de la biodiversité dans l'espace urbain
- 9) Renforcement de l'engagement international
- 10) Surveillance de l'évolution de la biodiversité

Avec ces dix buts l'**objectif principal** suivant devrait être atteint:

«La biodiversité est riche et capable de réagir aux changements. La biodiversité et ses écosystèmes sont à conserver à long terme».

Avec la révision de l'aménagement du territoire, en particulier dans les

zones d'habitation des villes, les jardins familiaux sont mis sous pression. Beaucoup de jardins sont loués comme utilisation intermédiaire, et plus tard seront utilisés pour des constructions car ils se trouvent dans la zone de construction. Mais, malgré la construction condensée, des espaces verts devraient être conservés dans les zones résidentielles et ici les solutions se trouvent dans la concertation entre les planificateurs et la politique. Les quartiers d'habitation sont surtout touchés par ce bouleversement, car de nouveaux jardins sont encore créés à la périphérie des villes. Est-ce raisonnable?

Il est pour nous évident, qu'une nouvelle politique d'habitation est nécessaire et que pour conserver des espaces verts pour la biodiversité et la variété des espèces la construction doit être condensée, surtout en hauteur.

La Fédération suisse des jardins familiaux essaie d'entretenir un contact étroit avec les politiciens afin d'être incluse dans les révisions de la loi sur l'aménagement du territoire. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons donner notre avis à temps, et pas seulement quand tout est déjà décidé et déterminé. Dans deux villes des votations sur des constructions à faire sur des terrains de jardins familiaux ont eu lieu. Malgré des campagnes contre ces projets, les votations ont été malheureusement perdues, ce qui signifie que ces projets de constructions peuvent être réalisés et que, par conséquent, 300 parcelles vont à nouveau disparaître. Dans la ville de Zurich, 500 parcelles vont disparaître dans les 5 prochaines années pour la construction de nouvelles écoles et de logements. Nous espérons que la conservation de la biodiversité et les terrains de jardins familiaux pourront être maintenus en même temps que la construction d'habitations.

La contribution des jardiniers associés pour la sauvegarde de sols opérationnels

Peter Paschke, président du BDG



Décrire le sol en des termes succincts n'est pas chose facile car si vous prenez du sol dans vos mains, vous ne reconnaissez pas à première vue ses nombreuses qualités. Beaucoup de choses restent cachées dans sa masse foncée. Nous ne sommes pas conscients de beaucoup de ses éléments. Seulement une analyse approfondie nous permet de découvrir ses nombreuses qualités. Et malgré tout, le sol est le substrat de l'existence humaine – de notre vie.

Les sols sont un ensemble très complexe composé d'éléments minéraux et de substances organiques. Ils stockent de l'eau et du carbone. Les sols hébergent des biotopes très précieux et permettent aussi son utilisation à des fins agricoles, forestières, mais également horticoles. En même temps ils abritent de très nombreux organismes vivants: de microorganismes, de plantes et d'animaux. Jusqu'à l'heure actuelle seulement environ 1% des espèces vivant dans

le sol sont connues, mais les scientifiques estiment que les sols abritent plus d'un quart de toutes les espèces vivant dans notre monde. Les sols et leurs habitants sont une composante des circuits essentiels pour l'équilibre naturel, comme par exemple le métabolisme, l'équilibre énergétique et de l'eau de tous les écosystèmes. Grâce à leur qualité de filtre et de zones tampon, les sols ont une grande importance tout spécialement pour la protection de la nappe phréatique.

Les Nations Unies avaient proclamé l'année 2015 comme année internationale des sols. Le 5 décembre est la journée mondiale du sol. L'Allemagne fait partie des pays les plus riches au monde et a en même temps une bonne prédisposition pour permettre une bonne exploitation agricole. A cause de notre façon de vie occidentale nous utilisons plus de terre agricole par personne que celle qui est disponible en moyenne pour la population mondiale. Voilà pourquoi une

grande responsabilité nous incombe pour la protection du sol.

Protéger des jardins familiaux signifie protéger le sol. Pourquoi ? Les jardins familiaux sont situés majoritairement dans des zones urbaines – c'est-à-dire dans des zones d'habitation. Ces zones sont caractérisées par une grande compacité du sol, par un degré de scellement des sols considérable et une pollution élevée. Les jardins familiaux ont donc une fonction spéciale dans ces zones denses d'habitation, parce que le sol d'une surface utilisée à des fins horticoles remplit ses fonctions initiales comme réservoir d'eau et de source de nourriture. Il constitue aussi des espaces de vie pour les animaux et les plantes.

Et c'est seulement dans ces endroits précis que le sol peut remplir ses fonctions. Il est évident que la nouvelle tendance du jardinage urbain doit être appréciée. De plus en plus de personnes reconnaissent la valeur



de la verdure en ville et la joie des produits cultivés soi-même. Mais à quoi servent les tomates cultivées dans des tonneaux ou des bacs, des soucis dans des brouettes ou des pommes de terre dans des sacs-poubelles bleus ? Ces cultures servent probablement très peu au sol. Dans des bacs et des containers, les plantes croissent dans des substrats, des produits industriels confectionnés, emballés dans du plastique à acheter facilement dans des magasins discount ou des centres de jardinage. Le sol dans ces containers n'offre aucune eau de surface, elle offre encore moins d'espace vitale pour des espèces vivantes dans le sol. Le sol en question représente un système fermé en soi, fragile, qui sans les soins des hommes basculerait rapidement. A la fin de la saison, les cartons et bacs sont vidés et l'année suivante de nouveaux produits sont achetés. Ceci correspond certainement très peu à un esprit durable.

La situation est toute différente dans le jardin familial :

Certainement, aussi dans le jardin familial, le sol est travaillé afin de pouvoir cultiver des plantes pour obtenir des récoltes et pouvoir se reposer. Il est incontestable que le sol perd beaucoup de son caractère naturel par une culture et une utilisation intensive et continue. Mais au contraire, en dépit de cela, le sol a beaucoup de qualités positives qu'un sol transformé, surtout en ville, ne pourrait offrir, et qu'on pourrait résumer par le mot fertilité du sol. Les jardiniers associés ne garantissent ainsi non seulement la fertilité du sol, mais aussi son efficacité comme espace de vie, comme réservoir d'eau et de carbone.

Voilà pourquoi les jardiniers associés, réunis au sein de la fédération allemande des jardins familiaux, s'engagent depuis longtemps à cultiver leurs jardins de façon écologique ou au moins suivant les standards d'une bonne pratique horticole. Cet engagement personnel est en conséquence logiquement ancré dans un mémo-

randum de la fédération allemande des jardins familiaux concernant la valorisation écologique des jardins familiaux.

La problématique du sol est d'une importance fondamentale pour les jardins familiaux et la réussite de leur culture. Suite à l'année internationale du sol en 2015, il est pour nous évident de traiter cette problématique du sol d'une façon plus approfondie. Ainsi la fédération allemande des jardins familiaux a élaboré une brochure concernant cette thématique. Celle-ci peut être utilisée dans tous les domaines d'activités du mouvement international des jardins familiaux et devrait être incluse dans les travaux de toutes les fédérations de jardins familiaux.

Les fonctions du sol sont d'une importance élémentaire dans les zones d'habitation et leur environnement aussi bien en tant que lieu de culture et d'équilibre que pour le régime d'eau. La protection des sols opérationnels est un élément important pour l'adaptation du climat et pour un développement durable des villes et des agglomérations.

Dans les jardins familiaux nous laissons de la place pour la croissance et nous sommes conscients de la valeur des sols. Dans les jardins familiaux nous utilisons et protégeons la fonction climatique des sols. Avec les jardins familiaux nous limitons le scellement des surfaces et nous contribuons et la gestion des eaux. Dans les jardins familiaux les sols sont protégés contre la pollution.

Nous, ce sont nous les jardiniers associés, c'est-à-dire vous et moi.

Par la protection des jardins familiaux, nous contribuons tous ensemble à une protection efficace du sol dans les régions urbaines.

Jardin communautaire de Langley Park



Les parcelles de Langley Park existent depuis plus de quarante ans et les locataires y possédant un terrain ont une expérience et des connaissances inestimables. Ces deux compétences ont été très utiles lorsque la décision a été prise de demander à utiliser un terrain de jardin abandonné pour le transformer en jardin communautaire, et ainsi rendre l'espace aux résidents.

Pendant 16 mois, un groupe de volontaires a travaillé aux côtés de bénévoles de l'association *Princes Trust*, d'écoliers et de commerçants locaux pour faire d'un terrain mal entretenu et envahi de mauvaises herbes un espace agréable, tranquille et chaleureux.

Au début, le nettoyage du site a été effectué par les volontaires eux-mêmes, puis l'entreprise Diggerland a décidé d'intervenir avec de gros engins de chantier et de remettre la zone dans un état plus simple à gérer : sans leur aide, le projet n'aurait peut-être pas été achevé.

Les plans ont ensuite été réalisés avec l'aide des enfants de l'école primaire de Langley Park, puis approuvés



par le conseil municipal d'Esh qui a donné le feu vert pour continuer. Trouver des financements pour le projet a constitué un véritable défi, mais des fonds ont pu être trouvés par le biais du système d'attribution de subvention « Awards for All » ainsi que dans notre budget communautaire local. Tout le monde a été extrêmement reconnaissant envers ces acteurs pour leur soutien au projet.

Les travaux ont commencé fin 2014. Le principal objectif était de sécuriser la zone, et ceci a pu être réalisé grâce à l'aide de Mark Lambert et de l'association Prince Trust de l'université Houghall. Une palissade de 1,8 m a été installée tout autour, puis des éco-toilettes, une serre et un cabanon ont été ajoutés.

Le jardin devant être accessible aux personnes à mobilité réduite (fauteuils roulant et enfants en poussette), nous avons fait en sorte de prévoir un vaste espace pour les voies d'accès. Celles-ci ont également été construites avec des matériaux obtenus par des volontaires. En plus de plates-bandes à hauteur d'enfant, nous avons également souhaité que certaines plates-bandes



soient accessibles aux personnes à mobilité réduite, donc plusieurs jardinières ont été plantées à une hauteur spécifique permettant aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder pour y planter des arbustes etc.

Le jardin comprend une partie avec des fleurs sauvages, des mini arbres fruitiers, des potagers, des plates-bandes surélevées aux incroyables couleurs, une partie avec des fruits et des zones de stimulation sensorielle. Tous ces espaces ont été explorés et étudiés par les enfants du quartier, qui ont pris énormément de plaisir et ont beaucoup appris de leur implication dans le jardin communautaire.

Le projet a représenté plus de 350 heures de travail bénévole pour l'équipe de volontaires. Nous leur sommes éternellement reconnaissants car, sans eux, nous n'aurions jamais eu ce magnifique espace que vous avez tous contribué à créer. Le jardin aura besoin d'un entretien constant, mais nous avons des personnes motivées garantissant que l'espace soit bien entretenu et amélioré au fil des ans.

Une Certification écologique des associations suédoises de jardins familiaux

Texte suédois Ulrica Flodin Furås



Ewa Skaug, présidente de l'association de jardins familiaux "Älvtomta" à Örebro montre les panneaux solaires utilisés par les membres pour recharger les portables et les outils de jardin électriques d'une façon respectueuse de l'environnement. L'association de jardins familiaux "Älvtomta" a reçu cette année sa certification en bronze.



L'association de jardins familiaux "Zinkens odlarförening" est située en plein centre de la Suède. Elle a reçu sa certification en 2016

Fotos: Ulf Nilsson

En Suède plus de 30 associations de jardins familiaux ont reçu un certificat écologique depuis le lancement du projet au début des années 2000. Mais qu'est-ce que cela signifie et comment cela fonctionne ? Vous trouvez ci-dessous une brève description du projet suédois de certificat écologique.

Les associations de jardins familiaux ont tous les moyens pour être des pionniers et des exemples-modèles

en matière d'environnement. Elles ont des membres engagés ayant de grandes connaissances. Leur activité de loisir en elle-même a un effet positif sur l'environnement. A côté des effets bénéfiques pour l'environnement, quelques municipalités suédoises ont choisi de récompenser les associations de jardins familiaux ayant reçu un certificat environnemental en réduisant le prix du fermage en tenant compte du niveau du diplôme reçu.

Grâce à cette certification environnementale les associations de jardins familiaux ont un outil, un guide pédagogique pour mettre en pratique leur travail environnemental. Ceci permet aux associations d'être bien considérées. Il est également important de démontrer que les ensembles de jardins familiaux ont un droit d'être dans les villes et cités.

En effet, suite à un manque aigu d'habitations dans les plus importantes ci-

tés suédoises, plusieurs ensembles de jardins familiaux sont aujourd'hui menacés de disparition pour faire place à de nouvelles constructions.

La certification environnementale est structurée de façon à permettre aux associations de jardins familiaux d'améliorer pas à pas leur travail pour l'environnement. Elles doivent d'abord atteindre un socle minimal obligatoire pour obtenir un premier diplôme. Ce premier niveau comprend l'application de règles culturelles générales en accord avec les principes organiques (sans pesticides et engrais

chimiques) et requiert que chaque jardinier assume sa responsabilité et composte ses déchets de jardin. Ensuite on peut avancer pour atteindre des niveaux plus élevés en collectant des points par des actions dans différents domaines comme par exemple le jardinage, la biodiversité, l'eau et les installations sanitaires, l'énergie et les outils, le transport et les machines.

L'association de jardins familiaux peut par exemple recevoir des points dans le domaine du jardinage lorsque la majorité des membres appliquent

la rotation des cultures ou utilisent des engrais verts. Dans le domaine de la biodiversité on peut recevoir des points en construisant des barrages, en installant des nichoirs et des ruches dans l'ensemble de jardins familiaux. Le niveau de certification le plus élevé qu'on peut atteindre est l'or. A ce jour deux associations ont parcouru tout le chemin. Mais considérant le très grand engagement existant dans le mouvement suédois de jardins familiaux, il y en aura prochainement beaucoup plus. Notre but est de doubler d'ici 2021 le nombre des associations certifiées.

PAYS	FEDERATION	ADRESSE	TEL/ FAX / EMAIL
Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax. 0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: www.kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet: www.kleingaertner.at
Belgique	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires ASBL	Tuinhier VWZ PAC Het Zuid Woodrow Wilsonplein 2 B - 9000 GENT	Tél. 0032/9 267 87 31 émail: info@tuinhier.be Internet: www.tuinhier.be
Danemark	Kolonihaveforbundet	Frederikssundsvej 304 A DK - 2700 BRONSHOJ	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 103213540 émail: info@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet: www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 directeur@jardins-familiaux.asso.fr Internet: www.jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northamptonshire NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/ 1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
Japon	Association for Japan Allotment Garden	4-27-20 Honmachi-Higashi, Chuo-ku Saitama City, Saitama Prefecture 338 -0003 Japan	Tél. 0081 904754 2136 Fax: 003 3266 0667 émail: ick05142@nifty.com http://homepage3.nifty.com/ikg-kem/ Japan
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 Luxembourg	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/ 40 97 98 émail: liguctf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Hammersborg torg 3 N - 0179 OSLO	Tél. 0047/22-11 00 90 Fax. 0047/22-11 00 91 émail: styret@kolonihager.no Internet: www.kolonihager.no
Pays-Bas	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlienderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail: info@avvn.nl Internet: www.avvn.nl
Suède	Koloniträdgårdsförbundet	Brännkyrkagatan 91 1 tr og S - 11823 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband	Neuenburgstrasse 146 CH - 2505 Biel	Tél. 0041/ 323 84 66 86 émail: roth@campiche.com Internet: www.familiengaertner.ch

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse : 20, rue de Bragance,
L – 1255 Luxembourg

site Internet de l'Office : www.jardins-familiaux.org

COMITE EXECUTIF :

Peter PASCHKE (D); président de l'Office International
Wilhelm WOHATSCHKE (A); Président du comité exécutif
Daniel CAZANOVE (F); Preben JACOBSEN (DK); membres;
Otmar HOFFMANN (L); trésorier
Malou WEIRICH (L); secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE : Christophe CAMPICHE (CH); Karl-Erik FINNMAN (SF); Daan VAN DE VIJVER (B);

REVISEUR SUPPLEANT : Perti LAITILA (SF);

ASSEMBLEE GENERALE : Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, du Japon, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. et paraît deux fois par an.

Rédaction : Malou WEIRICH, Office International

Distribution : par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation : Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout/DTP : Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos : les fédérations allemande, anglaise, autrichienne, néerlandaise, suédoise et suisse, Fotolia

Date : Juin 2017